



Non à la répression du mouvement de soutien au peuple Palestinien

Partout dans le monde, depuis le 7 octobre, celles et ceux qui dénoncent la situation coloniale en Palestine font face à une répression sans précédent. Malgré 75 ans d'oppression, largement documentée par des universitaires, des ONG, des institutions internationales et par les Palestiniens eux-mêmes, il n'a jamais été aussi difficile de défendre les droits du peuple palestinien.

En France, la police anti-terroriste a convoqué Anasse Kazib, militant syndical à SUD Rail. Sa faute ? 4 tweets de soutien à Gaza, dénonçant le massacre en cours, dans le cadre d'une enquête pour « apologie du terrorisme ».

Cette tentative d'intimidation fait suite à une plainte déposée par la Jeunesse Française Juive (JFJ). Cette organisation relaie les prises de positions de personnalité d'extrême-droite comme Donald Trump ou Eric Zemmour, n'hésite pas à comparer le drapeau palestinien à un « drapeau nazi » et prend part à de nombreuses procédures bâillonnées. Elle était ainsi partie civile dans le procès contre le responsable syndical CGT du Nord, Jean-Paul, Delescaut, condamné à 1 an de prison avec sursis dans le cadre d'un dossier semblable à celui monté contre Anasse Kazib. Depuis, d'autres militants ou personnalités politiques ont été convoqués, à l'image de nos camarades de Solidaires étudiant-e-s EHESS, Rima Hassan ou Mathilde Panot.

En faisant l'amalgame entre soutien à la Palestine et soutien au terrorisme ou à l'antisémitisme, elles servent de prétexte à un tour-de-vis autoritaire, menaçant le droit de manifestation, de réunion et d'opinion.

Les congressistes présent-e-s au congrès de l'Union syndicale Solidaires apportent le soutien à nos camarades et à l'ensemble des militants et militantes attaqués et appellent à faire front contre la répression.